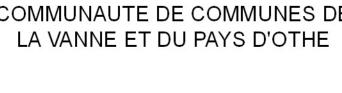


COMMUNAUTE DE COMMUNES DE



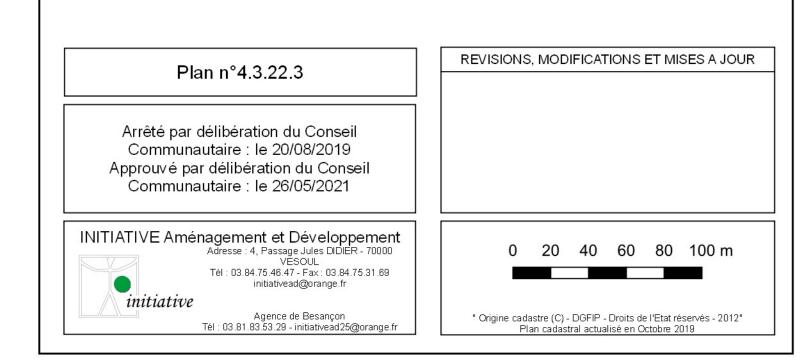
DOCUMENT APPROUVE



# Commune de LES VALLEES DE LA **VANNE**

4.3.22.3 Document graphique secteur VAREILLES

Centre de la commune et hameau au 1/2 000ème



### Légende de la commune concernée :

Limite de la commune concernée

Limite de zones et de secteur

## **ZONES URBAINES**

**ZONES AGRICOLES** 

A Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

## ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

Ncor Secteur de la zone N en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

Emplacements réservés et numéro d'opération Bâtiment agricole existant

•••• Liaisons douces à conserver ou à valoriser Bâtiment pouvant changer de destination

Espaces boisés classés

Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

— \* Eléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) : Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées

Us Secteur de la zone U où l'assainissement autonome et autorisé

Puits / Lavoir / Fontaine

 Eglise / Croix/ Monument/ Habitats troglodytiques / sculpture Cours d'eau, fossé, mare, étang Vergers au sein du village (V2)

Vergers de production (V1) Milieux humides (données DREAL) Bois, haies, bosquets Zone humide de compensation à créer

Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

---> - Axe de ruissellement

